Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 23 (1986)

**Heft:** 821

Rubrik: Environnement

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### UN LECTEUR BIENNOIS NOUS ÉCRIT

# Le mauvais choix radical

Le «printemps de Berne» a surpris, agréablement ou désagréablement, bon nombre d'observateurs de la scène politique ... pour une fois qu'il se passe quelque chose de spectaculaire du côté de la fosse aux ours! On a souvent dit que le Jura bernois s'était vu imposer par l'Ancien Canton un conseiller d'Etat dont il ne voulait pas. Un lecteur de DP habitant Nidau a tenu à apporter quelques informations complémentaires sur ce sujet délicat. Nous publions ici de larges extraits de sa lettre du 14 mai.

Au moment du choix des candidats, certains pontes du parti radical du Jura bernois, qui pour leur honte sont de mes amis, ont expliqué à tous les papables que la seule candidate bien connue dans l'Ancien Canton était G. Aubry, ce qui est vrai, et qu'elle y était appréciée, ce qui ne l'est pas. En appelant à leur patriotisme, ils les ont fortement poussés à se retirer, même si le Jura bernois les voulait.

En grinçant des dents, le parti radical bernois a porté M<sup>me</sup> Aubry, croyant sincèrement qu'elle était portée par un Jura bernois unanime et enthousiaste... Mais, comme il ne la considérait pas comme sa candidate, il a, pour son malheur, présenté une liste de trois noms, avec les conséquences que vous savez.

Autrement dit, les Jurassiens ont porté M<sup>me</sup> Aubry pour faire plaisir aux Bernois, et les Bernois pour faire plaisir aux Jurassiens : le malentendu était complet.

Après le premier tour, il était trop tard pour corriger le tir, la loi bernoise ne permettant pas de présenter de nouveau candidat.

Ayant peur pour ses trois candidats, tous anciens, le parti socialiste bernois a couché sur ses positions, mais il a réclamé, avant les élections, contre l'arrogance bourgeoise, et proclamé urbi et orbi qu'il lancerait une initiative pour l'élection à la proportionnelle. Au vu des résultats, il n'a plus très envie de tenir parole, ce qui est dommage: cela pourrait permettre d'avoir un candidat jurassien sur la liste socialiste sans mettre en péril un siège, et alors on verrait si le Jura bernois est vraiment aussi radical qu'il a voté, ou si c'est seulement une assimilation de bulletins. Rappelez-vous qu'avant la crise, qui a vu tant de départs, le plus fort parti dans les trois districts était le parti socialiste.

Seulement, le drame, c'est que le PSJB n'a plus que des vieux chefs, et que s'il veut présenter un candidat valable dans quatre ans, ce serait le dernier moment pour le chercher et le former. Quant au Gouvernement «à majorité verte et rouge» dont on nous rebat les oreilles, s'il fait un peu peur à l'appareil de droite et d'extrême-droite, tant mieux. Mais pourra-t-il faire plus? Je crains bien qu'il soit bloqué entre la majorité bourgeoise du Grand Conseil et un corps de fonctionnaires supérieurs qui a pris l'habitude de régner, grâce à une compétence certaine.

Tout cela n'est pas très triomphal. Mais la politique, quand elle n'est pas celle de M. Le Pen, estelle jamais rayonnante?

J. de Roulet Lyss-Strasse 50 2560 Nidau

#### ENVIRONNEMENT

# Sécurité - sur - Rhône

Le Bulletin d'information numéro 2 d'Hydro-Rhône confirme ce que laissait prévoir le premier numéro: cette publication ne manque pas d'intérêt. J'ignore si son efficacité propagandaire est bonne, mais il y a de la matière. Si on enlevait la bla bla publicitaire et qu'on imprime le reste sur un papier de bonne qualité, ça mériterait une distribution dans les écoles. Parce que c'est une excellente lecon de géographie sur les fleuves: photos d'inondations, valeur des débits moyens, importance des crues, tonnages de graviers et sables entraînés par le courant, type de digues, rien n'y manque, même pas la reproduction en couleur d'un tableau de Ritz, montrant les premiers travaux du siècle dernier.

Mais, par place, ça dérape sérieusement et sournoisement. Par exemple, en première page, ceci: «Malgré les deux corrections qu'il a subies, le Rhône n'est pas un fleuve qu'on pourrait livrer à lui-même. Les interventions

humaines resteront indispensables à l'avenir pour qu'il puisse remplir en toute sécurité sa fonction première, à savoir: recueillir les précipitations tombées dans les vallées et les amener au lac Léman.»

La sécurité du processus ne serait donc pas assurée... Diable! Comment donc s'y prenait, avant l'arrivée des hommes en Valais, une grande rivière qui ne s'appelait pas encore le Rhône, pour évacuer les eaux qui tombaient sur son bassin? C'est qu'il n'y avait personne pour l'aider et la rivière était livrée à ellemême...

Mais, au fond, j'y pense, il ne s'agit peut-être pas de la sécurité du processus d'écoulement des eaux, mais de celles des constructions qui bordent son cours. Le mot «sécurité» en grands caractères et en rouge, barre toute cette première page. Hydro-Rhône tente de nous convaincre que l'exploitation garantira la sécurité de tous: du fleuve, de la nappe phréatique, des paysans, etc... On parle trop de sécurité et, ces temps, ça tombe un peu mal...

M. B.